

Le 17 mars 2010

Par courriel et par messenger

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal, Québec
H4Z 1A2

Me Éric Fraser
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

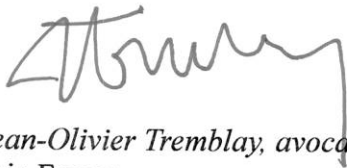
Tél. : (514) 289-2211, poste 3596
Télec. : (514) 289-5197
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

OBJET : Suivi administratif – Décision D-2006-27
(Entente d'intégration éolienne)
Notre dossier : R000251 FE

Chère consœur,

Dans le cadre du suivi administratif exigé par la décision d'approbation de l'entente d'intégration éolienne, vous trouverez ci-joint le suivi de l'entente d'intégration éolienne pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009.

Espérant le tout conforme, veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Jean-Olivier Tremblay, avocat, pour :
Éric Fraser

ÉF/js

p.j.